

Caen

Normandie. É. Philippe justifie le choix d'implanter le Crous à Rouen

OUEST-FRANCE.FR | mardi 12 juin 2018

244 mots



Le Premier ministre, Édouard Philippe. - Crédit Archives Ouest-France/Franck Dubray

Le Premier ministre a répondu aux parlementaires du Calvados qui critiquaient vivement le choix d'implanter le siège du Crous à Rouen plutôt qu'à Caen, comme initialement annoncé par la ministre de l'Enseignement supérieur. Édouard Philippe assure, par écrit, que cette nouvelle formule n'aura aucun surcoût.

Le Premier ministre, Édouard Philippe, avait reçu les parlementaires du Calvados à Matignon le 18 avril 2018 pour évoquer un sujet sensible : le choix d'implanter le siège du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) Normandie à Rouen, plutôt qu'à Caen comme l'avait annoncé en octobre la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal.

Les parlementaires du Calvados lui avaient écrit en janvier, à l'initiative de la députée Laurence Dumont, pour lui demander des comptes sur ce qu'ils considèrent être du favoritisme haut normand. Lors de l'entrevue d'avril, la question du coût de l'agrandissement du Crous rouennais avait été évoquée. Et la députée Laurence Dumont (PS, Caen) avait demandé une réponse écrite.

Dans un courrier daté du 25 mai, Édouard Philippe justifie le choix de Rouen par la volonté de « minimiser le transfert de personnes ». Ce choix « n'est pas générateur de dépenses supplémentaires », assure-t-il. Avant d'ajouter : « S'il y a eu recherches de surfaces supplémentaires, c'est pour un besoin qui était déjà présent avant la décision d'implantation du siège. » Laurence Dumont entend bien « suivre attentivement ce dossier » .

Aurélié LEMAÎTRE.